



Notice : 1170 RP 70 CR

Indice : 2

GUYARD SAS

Ancienne Gare
36110 Moulins Sur Céphons
France

GANT TYPE DOKER CUIR DE BOVIN Risques intermédiaires - EPI de catégorie II

EN 420 :2003 +A1 :2009 EN 388 :2016
EN ISO 13997 :1999

CARACTERISTIQUES :

- Gant cuir croûte de bovin naturel.
- Dos toile coloris rouge.
- Renfort croûte dans la paume.
- Tannage chrome. Longueur environ 27 cm.

EN 420 :2003+A1 :2009

EN 388 :2016



4 2 4 4 D

TAILLE DISPONIBLE :

- Taille 10.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Porter les gants sur des mains sèches et propres. Il est recommandé de procéder à un essai préalable des mitaines. Les conditions réelles d'utilisation pouvant différer des essais UE de type.
- Avant toute réutilisation, vérifier que les gants ne présentent pas de défaut, trou, déchirure, usure anormale.
- Péréemption : 5 ans à compter de la date de fabrication indiquée dans le gant.

NIVEAUX DES PERFORMANCES :

EN 388 :2016

- | | |
|-------------------------|-----|
| • Abrasion : | 4/4 |
| • Coupure : | 2/5 |
| • Déchirure : | 4/4 |
| • Perforation : | 4/4 |
| • Coupure (ISO 13997) : | D/F |

INNOCUITÉ CONFORT ET DEXTÉRITÉ :

- Dextérité niveau 3.
- Le gant ne contient pas de substances à des taux tels qu'elles sont connues ou suspectées pour avoir des effets néfastes sur l'hygiène ou la santé de l'utilisateur dans les conditions prévisibles d'utilisations.

LIMITES DE PROTECTION

- Ne pas utiliser pour la manipulation d'objets d'une température supérieure à 50°C.
- Ne pas utiliser pour la manipulation de produits chimiques ou liquides.

CONDITIONNEMENT

- En cas de déconditionnement, une copie de la notice doit être jointe avec le plus petit conditionnement.
- Sachet de 12 paires.
- Carton de 72 paires.

UTILISATIONS RECOMMANDÉES :

- Gant spécialement conçu pour la manutention lourde.
- Travaux en milieux sec.

MARQUAGE :

- Le marquage CE apposé sur ce gant signifie le respect des exigences essentielles de santé et de sécurité du règlement européen 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle (EPI).

ENTRETIEN ET STOCKAGE

- Aucun entretien particulier n'est préconisé. Il est conseillé de stocker les produits dans un endroit à l'abri de la lumière, frais, sec et aéré.

FIN DE VIE

- La destruction en fin de vie doit être contrôlée et respecter les exigences européennes de traçabilité et de respect de l'environnement.

Certificat UE de type délivré conformément module B Règlement (UE) 2016/425
La déclaration UE de conformité est disponible sur

LEITAT n° :0162
www.guyard-sa.fr